**Le Modérateur :** Bonjour à tous, bienvenue à cette conférence de presse sur la situation de la COVID-19 au Québec. Aujourd’hui, le premier ministre du Québec, M. François Legault, est accompagné du ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Christian Dubé, et du Directeur national de la Santé publique du Québec, Dr Horacio Arruda. Le premier ministre débutera par une allocution, il sera suivi par le ministre Dubé. Nous prendrons ensuite les questions des journalistes qui se trouvent à distance. Donc, monsieur le premier ministre à vous la parole.

**M. Legault :** Bonjour tout le monde. D’abord, je veux en profiter, étant donné que c’est ma première conférence de presse du début de l’année, pour souhaiter à tous les Québécois une bonne année 2021. Évidemment, se souhaiter de la santé, c’est plus approprié que jamais. Ce que je vous souhaite, ce que je nous souhaite, c’est d’être capable, d’ici la fin de l’année, de revoir nos familles élargies, nos amis. Donc, moi, le premier, je m’ennuie des vendredis soir, un bon souper avec des amis ou avec les beaux-frères et les bellessœurs. Donc, on se souhaite tous d’être capable d’ici le mois de décembre de recommencer à pouvoir les voir et puis avoir une vie « un petit peu plus normale », même si, ce qui est arrivé avec la pandémie va changer pour de bon beaucoup de choses dans nos vies, mais on aura l’occasion d’en reparler.

Évidemment, la dernière année n’a pas été facile. On a amené ce qu’on pourrait appeler la bataille de notre vie. Et malheureusement, cette bataille-là n’est pas finie. Et on va se dire la vérité, au cours des dernières semaines, la situation de la pandémie s’est empirée. Donc, on a vu le nombre de cas augmenter, le nombre d’hospitalisations augmenter, le nombre de décès augmenter. On a vu nos hôpitaux être engorgés. Donc, la situation est vraiment critique, grave. Et comme premier ministre, une de mes premières responsabilités, c’est d’assurer la sécurité des citoyens, des Québécois. Et donc, oui, je dois prendre avec mon équipe des décisions qui sont difficiles. Et c’est évidemment pour protéger les personnes qui sont plus vulnérables pour protéger notre réseau de la santé, mais il n’y a pas de solution parfaite. Donc, on a beau se creuser la tête puis a regardé des dizaines, des dizaines de scénarios. Un moment donné dans chaque scénario, il y a des inconvénients, entre autres sur la santé mentale. Donc on a essayé de trouver un équilibre.

La première chose qu’on s’est demandé, puis, je suis certain que c’est peut être la question que beaucoup de Québécois se posent aujourd’hui, c’est pourquoi. Pourquoi avec tous les efforts qu’on a faits, entre autres dans les deux dernières semaines. Pourquoi avec les écoles fermées, la plupart des entreprises fermées, comment ça se fait qu’il y ait autant de nouveaux cas à chaque jour ? La réponse est un peu dure. C’est que ça s’est passé beaucoup dans les maisons. Donc, il y a beaucoup de gens, entre autres des personnes plus âgées, des personnes plus vulnérables qui ont été contaminées dans leur maison, puis se sont retrouvées à l’hôpital. Donc, face à ce constat, on est obligé aujourd’hui d’annoncer une espèce de traitement choc pour réduire entre autres le nombre de visites dans les maisons. Donc, c’est pour ça que je vous annonce qu’à compter de samedi, qui vient pour quatre semaines, on va avoir un couvre-feu au Québec de 8 heures le soir à 5 heures le matin. Ça veut dire que, à part de pour aller travailler, les personnes ne pourront pas être à l’extérieur de leur domicile entre 8 heures le soir et 5 heures le matin, donc, du 9 janvier jusqu’au 8 février. Malheureusement aussi on doit poursuivre le confinement dans certains secteurs. Les bureaux, le télétravail va continuer d’être obligatoire. Les commerces non essentiels vont continuer d’être fermés, tout ça jusqu’au 8 février. Le seul changement qu’on apporte dans les commerces, c’est que la cueillette va être permise. Donc, quelqu’un qui veut aller se chercher un habit de neige à la porte d’un commerce va pouvoir le faire. Ça va permettre à certaines personnes d’être dépannées puis à certains commerces de vendre un peu. Mais évidemment, on comprend bien que c’est quand même très limité. Pour ce qui est des épiceries puis des dépanneurs, compte tenu du couvre-feu qui est à 8 heures, on demande à toutes les épiceries puis à tous les dépanneurs de fermer à 7 h 30, donc, 19 h 30. Donc, donner le temps ensuite aux gens de se rendre chez eux. Et on fait une exception, c’est pour les dépanneurs où il y a une station-service. Et il y a aussi les pharmacies qui vont pouvoir être ouvertes après 8 heures. Malheureusement aussi, les restaurants, gyms, théâtres, cinémas vont rester fermés aussi jusqu’au 8 février. Donc, quand on dit qu’on donne un électrochoc, c’est vraiment pour quatre semaines. C’est une période qui devrait permettre de faire une différence. Peut-être précision importante parce que j’ai eu — on a eu des appels dans le dernier jour, les dernières heures : les tournages pour des films, pour les séries télévisées étant donné qui sont encadrés avec des consignes vont pouvoir se poursuivre. Je pense que c’est important, ne serait-ce que pour se divertir, que ces séries-là se poursuivre. Les lieux de culte, on savait que jusqu’à présent, on avait le droit d’être 25. Maintenant, ça va être interdit. On a vu qu’à certains endroits, ça avait créé des problèmes. La seule exception qu’on va faire c’est pour les funérailles. Les funérailles, on va les limiter à dix personnes.

Maintenant, le sujet qui était le plus débattu, les écoles. Évidemment, c’est très déchirant quand on parle des écoles. Et puis encore là, on va se dire la vérité, oui, quand on regarde dans les derniers mois, il y a eu des éclosions dans certaines classes. C’est peut-être deux, trois pour cent des classes seulement, mais il y a des éclosions. Par contre, je l’ai déjà dit, puis je le répète, pour moi, c’est la priorité, l’école, on doit ça à nos jeunes, nos enfants doivent pouvoir continuer d’apprendre. Donc, on s’est entendu avec la Santé publique que, comme prévu, les écoles primaires vont rouvrir lundi prochain, le 11 janvier. Donc, comme prévu. Le seul changement qu’on ne fait pas puis ça vient aider du côté des potentiels problèmes qui amènent les aérosols. On va demander aux enfants de porter un masque ou un couvre-visage, je devrais dire dans les corridors. Puis les élèves de cinquième et sixième années, de porter un couvre-visage en classe. Bon, évidemment, il va avoir toute la question de l’aération, des prises de CO2. Il y aura un point de presse demain du ministre de l’Éducation pour vous en dire plus long. Pour les écoles secondaires, étant donné que c’est possible de bien faire de l’enseignement en ligne, ce qui est beaucoup plus difficile au primaire, ont a convenu de faire une semaine de plus d’enseignement en ligne. Donc les cours dans les écoles secondaires vont reprendre le 18 janvier, mais là, on va fournir, le gouvernement va fournir deux masques de procédures, exactement comme celui que j’ai actuellement, par jour à chaque élève, puis à chaque enseignant. Donc, dans toutes les écoles secondaires au Québec. Et donc tous les élèves du secondaire devront porter un masque de procédure. On en a assez, on est capable d’en fournir à tout le monde. Encore là, je le répète, Jean-François Roberge va faire un point de presse vendredi. Je ne sais pas si j’ai dit jeudi, mais c’est vendredi, donc après-demain. Et puis on a beaucoup travaillé dans les derniers jours, les dernières semaines sur trois sujets. D’abord, le tutorat pour les enfants qui ont des difficultés et puis, évidemment, ces enfants-là en ayant manqué du temps de présence en classe, ils ont peut-être encore plus besoin d’aide qu’à l’habitude. Il y a un deuxième sujet qui touche à tout la réorganisation scolaire, entre autres la pondération des examens, le contenu pédagogique, donc, ça c’est la deuxième section. Puis la troisième section, ce sont des mesures d’aides que Jean-François va annoncer pour les enfants qui ont des problèmes de santé mentale. On le sait, le fait que les enfants étaient été plus isolés, puis vivent une vie qui est assez spéciale depuis 10 mois, il y aura donc des mesures qui vont être ajoutées. L’autre mesure aussi, qui touche indirectement à nos élèves, toute la question des bibliothèques municipales. D’abord, c’est important, ce n’est pas tout le monde qui le savait. Déjà c’est permis d’aller à la bibliothèque municipale emprunter des livres. Par contre, ce n’était pas possible d’aller étudier à la bibliothèque. Là, on va permettre, tout en restant en respectant les distanciations, d’aller étudier dans les bibliothèques municipales. L’objectif, entre autres, qui est visé, c’est de permettre aux enfants qui n’ont pas à la maison internet haute vitesse, d’y avoir accès dans les bibliothèques municipales. D’avoir aussi, dans certains cas, une place tranquille pour étudier, pour lire.

Concernant les activités extérieures, ça aussi, on a beaucoup discuté. C’est un équilibre qui est fragile entre la santé physique puis la santé mentale. Donc, on a choisi de laisser possible, donc, s’est permis, toutes les activités individuelles. Donc, on ne veut pas par exemple, des leçons de ski, ça ne sera pas possible. Mais faire du ski alpin, prendre une marche, faire du ski de fond, allez patiné sans que ça soit des équipes organisées, ça va être possible d’être fait, mais on doit rester à l’intérieur de la bulle de notre maison. Peutêtre un mot sur la santé mentale. Très conscient, je viens d’en parler, que les mesures ont un impact négatif sur la santé mentale. D’ailleurs, c’est pour ça entre autres qu’on veut garder des activités à l’extérieur. Mais je veux juste vous dire, le ministre Lionel Carmant a travaillé très fort depuis le début de la pandémie. On a ajouté plus de 300 employés et les listes d’attente diminuent. Donc, n’hésitez pas à demander des services, tout le monde, je ne parle pas juste des jeunes, qui ont des difficultés de santé mentale.

Maintenant, je veux vous parler des personnes de 65 ans et plus. Moi, j’ai 63 ans, donc bientôt, je vais me sentir visé. Puis je ne veux pas stigmatiser les personnes de 65 ans et plus. Mais vous allez voir tantôt Christian a un tableau, entre autres qui est très parlant. Vous avez sûrement déjà entendu parler de la règle du 20/80. Elle s’applique dans notre cas ici. Les personnes de 65 ans et plus représentent 20 % de la population au Québec, mais représentent 80 % des personnes qui sont hospitalisées à cause de COVID. C’est factuel. Si on veut faire des efforts pour réduire les hospitalisations, pour réduire les décès, il faut beaucoup mieux protéger les personnes de 65 ans et plus. Donc, ce que ça veut dire concrètement, puis je lance un appel d’abord aux personnes de 65 ans et plus, ce n’est pas de brimer vos libertés, mais c’est important le plus possible de rester à la maison, de ne pas prendre de chance. Puis je m’adresse aussi à tous ceux qui n’ont pas

65 ans, s’il vous plaît, faites attention. Ce n’est pas le temps de prendre des risques et d’aller peut-être contaminer votre mère, votre grand-père. C’est facile, on l’a vu, on a 2500 et plus nouveaux cas par jour. Donc, le virus se transmet très facilement. C’est beaucoup transmis dans les maisons. Donc, soyez hyper prudent. Donc, on doit faire un effort spécial pour les quatre prochaines semaines auprès des personnes qui ont 65 ans et plus. Entre autres, je veux le préciser. Je comprends que dans certains cas, pour des raisons pratiques, les grands-parents, ça va leurs arrivés de garder un enfant, de garder un petit enfant, ce n’est pas une bonne idée. Ce n’est pas une bonne idée parce que les enfants, bon oui, ont beaucoup moins de risque d’avoir des conséquences graves, mais peuvent transmettre le virus à leur grand-mère, à leur grand-père. Donc, ce n’est pas une bonne idée de faire garder les enfants par des personnes de 65 ans et plus.

Donc, ce que je recommande finalement aux Québécois, c’est dernier, à part le travail, à part d’aller à l’école, à part d’aller se nourrir ; il faut rester à la maison. On peut aller prendre une marche, puis c’est possible de le faire avant 8 heures. Quand j’entends des gens dire, ah, je ne pourrais plus prendre ma marche. Écoutez, si vous voulez travailler un petit peu plus tard, vous travaillerez après 8 heures à la maison, mais je pense que c’est possible puis c’est souhaitable d’aller prendre une marche. Mais c’est important dans les quatre prochaines semaines de donner un effort. On parle vraiment de sauver des vies et de sauver notre système de santé.

Peut-être un mot sur les policiers. Bon, d’abord, je vais être très clair. Geneviève Guilbault va faire un point de presse demain pour expliquer en pratique ce qu’elle demande aux corps policiers. Mais ce qu’on demande aux policiers, c’est de faire respecter les consignes. Donc ça veut dire que les personnes, par exemple, qui seraient à l’extérieur de la maison le soir après 8 heures sans raison, pourraient avoir une amende entre 1000 et 6000 dollars. Puis on a demandé aux policiers parce que je pense que si on veut que les

Québécois respectent les consignes, il faut envoyer un message clair que les autres Québécois, que les voisins, que les autres ailleurs dans les autres régions, font la même chose, eux autres aussi respectent les consignes puis s’ils ne le font pas, bien, il y a des conséquences. Puis, je vais en profiter pour remercier les policiers. Les policiers sont vraiment des alliés importants dans la lutte contre le virus. Puis, depuis 10 mois, ils sont au front jour après jour, ils font un travail qui n’est pas facile, mais on a besoin de les appuyer. En tout cas, moi j’ai besoin des policiers. Puis le Québec a besoin des policiers pour être capable de réussir ce traitement choc dans les quatre prochaines semaines.

Peut-être un mot, tantôt Christian va ajouter sur les vaccins. Mais je veux quand même faire une mise au point.

Contrairement à ce que dit Justin Trudeau, tous les vaccins qu’on reçoit à chaque semaine sont utilisés à chaque semaine. Quand Justin Trudeau nous dit, on va envoyer aux provinces 1,2 million de doses d’ici la fin janvier. Ça, c’est pour toutes les provinces. Ça veut dire 233 000 doses pour le Québec d’ici la fin janvier. Nous, on est capable d’utiliser ça dans une semaine, on est capable d’en faire 250 000 dans une semaine. Donc, il n’y a pas de problème là. On pourrait vacciner quatre fois plus de personnes que ce qu’on fait actuellement. Mais on n’a pas assez de doses. Donc, je ne veux pas passer un message très clair à Justin Trudeau, au lieu de faire la leçon aux provinces sur les normes dans les CHSLD puis sur les vaccins, bien, qui s’occupent d’abord de nous approvisionner plus rapidement un vaccin puis qui s’occupe aussi de mieux contrôler le suivi auprès des voyageurs qui reviennent au Canada.

Donc, je conclus en vous disant que le prochain mois va être critique. On est comme dans une course contre la montre. Malheureusement, on a comme un peu perdu cette course dans les dernières semaines, mais on est capable de gagner cette course-là, mais il faut faire des efforts. C’est pour ça qu’on annonce aujourd’hui un électrochoc. C’est pour, je le répète, sauver des vies, sauver notre système de santé. Donc, on est actuellement pour le prochain mois au pire de la bataille. C’est maintenant qu’il faut réduire la contagion. Donc, je compte sur tous les Québécois, je compte sur vous autres. Merci pour vos efforts.

Good evening everyone. In recent weeks the pandemic has worsened around the world including here in Quebec. The situation in our hospitals is critical especially in Montreal.

There are still too many visits in homes. That’s why I’m announcing that starting next Saturday, there will be a curfew from 8 p.m. to 5 a.m. during four weeks. So after 8 p.m., we won’t be allowed to go out in streets except for work. During the day, we also need to reduce contacts in houses. Many non-essential activities will also continue to be closed until February the 8th. It will be mandatory to work from home for office workers. All nonessential businesses as well as places of worship will remain closed until February the 8th. Funerals will be authorized for a maximum of 10 people. Groceries will have to close at 7:30 p.m. Pharmacies and gas stations will be allowed to stay open. Regarding schools, I think it is essential that children continue to learn. So we will reopen primary schools on January the 11th as planned. But all children will have to wear a mask outside the classroom and children in fifth and sixth grade will have to wear a mask in the classroom. Secondary or high schools will continue online and reopen on January the 11th. All teachers and students will have to wear a procedural mask. We will distribute two masks per day to everyone in every school. Regarding libraries, it’s already allowed to borrow books. From January 11th, children will be allowed to go there to study. Outside activities will still be allowed as long as it’s with people in your bubble. I know those measures are tough for our mental health but we have to balance that with the situation in our hospitals. The situation is very serious. The virus is especially dangerous for people over the age of 65. I ask them to be very careful and to stay home as much as possible. We all need to stay home as much as possible for the next four weeks. Police officers will be there to make sure everybody respects the rules. We see the light at the end of the tunnel with the vaccine but we need to reduce the contagion right now and I’m counting on you all. Thank you.

Je passe maintenant la parole au ministre de la Santé, Christian Dubé.

**M. Dubé :** Alors, bonjour tout le monde. Pour faire le point sur la vaccination parce que s’il y a une bonne nouvelle aujourd’hui, c’est l’exécution que l’on va faire dans les prochaines semaines au niveau de la vaccination. On a préparé un tableau qui est disponible sur notre site web, que j’aimerais vous résumer ici. Je ne sais pas si à la télévision vous êtes capable de le voir, mais je vais essayer de révéler les quatre grandes composantes. La première, j’aimerais réitérer le point que le premier ministre a fait, toutes les doses que l’on va recevoir, vont être vaccinées dans les jours qui vont suivre parce qu’on est capable de faire puis je le répète, l’expérience qu’on a de l’influenza, on est capable de vacciner en ce moment avec l’équipe 250 000 personnes par semaine. Alors, ils peuvent en envoyer des doses au fédéral, on en est capable de les prendre. Bon, maintenant, j’ai résumé le tableau ici en quatre composantes. La première, c’est pour être capable que les gens comprennent bien les catégories de personnes que l’on veut vacciner au cours des prochains mois qui sont en ligne finalement, avec ce que le cycle, rappelez vous la Commission d’immunisations, mais aussi les recommandations de la Santé publique qui met l’emphase justement sur les CHSLD et les différentes personnes que l’on veut vacciner, je pense que vous les connaissez bien. Le deuxième, c’est d’être capable de dire maintenant l’effort que l’on demande, l’effort que l’on demande aujourd’hui pour le prochain mois où est ce que ça va nous mettre dans un mois ? Alors, j’irais tout de suite en vous montrant que si vous prenez le fait qu’on aurait vacciné la totalité des personnes en CHSLD qui sont plus vulnérables, une bonne portion des gens qui sont dans le réseau de la santé, plus une portion très importante des RPA, des résidences pour personnes âgées, je m’excuse, ça veut dire qu’au 8 février, on aurait déjà vacciné

250 000 personnes. Alors, 250 000 personnes au 8 février et c’est pour ça que vous faites le lien avec la période de confinement, montrait qu’on aurait déjà réglé un problème très important au nombre, non seulement à nos décès, mais pour le graphique que je vais montrez plus tard, les personnes justement, qui sont dans nos hôpitaux et qui causent la congestion que nous avons en ce moment. Ce qui est intéressant de noter, puis je terminerai là-dessus, c’est que lorsqu’on va suivre puis je pense que c’était important pour la population, je le répète, et c’est pour ça que je pense le premier ministre a mis le message, non seulement on est capable de vacciner, mais on prendre plus. Et, ce que je voudrais rassurer la population c’est que chaque dose qui est montrée par le fédéral qui va nous être rendu disponible, on va les indiquer à chaque semaine sur notre site web, puis à tous les jours comme on a commencé à le faire depuis le début, depuis la première journée de vaccination, et je le répète, on va mettre à jour le chiffre que vous voyez ici qui en date d’hier soir à la vaccination qui a pris fin à la fin de la journée, on avait déjà 38 000 personnes qui étaient vaccinées. Et ça, c’est par rapport au premier vaccin que nous avons reçu. Alors, les gens vont être capables de voir le lien et l’efficacité de vaccination que l’on a. Le dernier commentaire sur ça sans allé trop dans le détail, j’aimerais rappeler qu’hier seulement, on ne fait plus de 6000 vaccins. 6000 vaccins si on met ça sur un mois, on est proche déjà des 200 000 vaccins dans un mois puis on n’a pas atteint encore notre vitesse de croisière. Alors c’est pourquoi, je le répète, on est capable de vacciner. On est capable d’avoir des vaccins et je termine avec ça.

**M. Legault :** Merci Christian.

**Le Modérateur :** Nous allons maintenant passer la période de questions. Vu le nombre élevé de journalistes, on va prendre une question, une sous-question par journaliste. Je donnerais la parole aux journalistes qui se sont inscrits virtuellement et qui lèveront la main sur leur application. Et je vous prierai s’il vous plaît de bien vouloir indiquer à qui votre question s’adresse. On va d’abord débuter avec Alain Laforest de *TVA Nouvelles*.

**M. Laforest (Alain) :** Bonjour, monsieur le premier ministre, est-ce que vous m’entendez ?

**M. Legault :** Oui, très bien M. Laforest.

**M. Laforest (Alain) :** La mesure ultime, monsieur le premier ministre c’est le couvre-feu. Il est clair qu’on pose la question aujourd’hui, est-ce que vous agissez de la sorte parce que vous sentez que le réseau de la santé va arriver d’ici peut-être un mois ou deux à faire des choix, à savoir qui on traite puis qui on ne traite pas de la COVID ?

**M. Legault :** On veut justement éviter d’avoir ces choix là à faire. Je voyais des articles hier où on disait à Los Angeles, donc, ce n’est quand même pas une petite ville, où on est à faire ce genre de choix là. Pour l’instant, on ne prévoit pas être obligé de faire des choix entre les patients. Mais on prend les mesures justement pour ne pas se rendre là.

**Le Modérateur :** En sous-question ?

**M. Laforest (Alain) :** Les personnes seules, monsieur Legault, il y a beaucoup d’inquiétudes d’aujourd’hui. Il y a des gens qui se demandent aujourd’hui, est-ce qu’ils seront seuls pour le prochain mois ? On pouvait également permettre de rencontrer des amis à l’extérieur et là il semble dans vos consignes que c’est terminé, il faut rester en famille. Plus question de se réunir pour faire des activités avec des amis à l’extérieur, qu’en est-il ?

**M. Legault :** Okay. Bon, d’abord, les personnes seules peuvent toujours recevoir une personne seule, mais je leur demande d’être hyper prudent. Donc, masque et restez à deux mètres. Maintenant à l’extérieur, ce n’était pas possible et ce n’est toujours pas possible d’être pendant un bon bout de temps en compagnie de quelqu’un qui n’est pas dans sa bulle familiale, qui n’habite pas la même maison. Donc, ça, il n’y a pas de changement vraiment de ce côté-là.

**Le Modérateur :** Merci, on va passer à Sébastien Bovet de *Radio-Canada*.

**M. Bovet (Sébastien) :** Ah, bonjour, messieurs, est-ce que vous m’entendez bien ?

**M. Legault :** Oui, on vous entend bien, M. Bovet.

**M. Bovet (Sébastien) :** Très bien. Excusez-moi, j’étais sur mute c’est un classique de 2020. J’aimerais connaître la science derrière l’efficacité du couvre-feu. Pourquoi menacez-vous les promeneurs du soir d’amendes de 1000 à 6000 dollars ? Qu’est-ce que ça va changer dans la lutte contre la COVID ?

**Dr Arruda (Horacio) :** Les mesures qu’on met pour la COVID sont cumulatives les uns avec les autres. Il n’y a pas de science qui va être capable de vous dire que telle mesure va avoir tel pourcentage d’effet. Bon, il faut comprendre que, là, je tiens à le dire, s’il y a eu autant de cas qui se sont maintenus. On a réussi à stabiliser avec une croissance maintenant qui est en train de monter rapidement. C’est qu’il y a eu des rassemblements, il y a eu des contacts. Là, je pense qu’il faut être au clair avec ça. Notre objectif n’est pas de critiquer, de pénaliser ou, etcétéra. D’ailleurs, je vais en parler tantôt pour la question des gens qui ont des symptômes qui doivent se présenter. Le couvre-feu ce qu’il fait, c’est qu’il passe un signal, mais aussi il permet de diminuer les activités puis les possibilités de contact qui peuvent continuer à partir de (indiscernable). Je pense que si vous me demandez, est-ce qu’il y a une étude contrôlée qui démontre ça ? La réponse est non, mais un moment donné, il faut être capable de faire des mesures qui, ensemble, vont diminuer la probabilité de rassemblements ou de contacts. Les gens pendant le Temps de fêtes n’ont probablement pas fait de gros partys, mais tout le monde s’est donné des rassemblements avec des petites familles ; le beau-frère, l’autre jour, un autre, un autre. Et cette somme-là entraîne énormément d’effets. Un petit nombre va entraîner beaucoup de cas et à cause de la transmission communautaire qui est partout actuellement, c’est encore plus significatif. J’aimerais quand même profiter du fait que je parle pour vous dire une chose, les gens ont diminué la distanciation, porte le masque de moins en moins bien, se lavent de moins en moins les mains. Il faut recommencer ça, comme on le fait au printemps de façon intensive. Si vous avez des symptômes, actuellement il n’a pas de grippe au Québec. Si vous avez des symptômes qui s’apparentent à la grippe, c’est probablement du COVID-19. On vous demande de vous isoler rapidement, d’aller passer un test parce que là, on sent que les gens viennent plus passer un test et d’attendre les résultats de Santé publique. Si les gens de Santé publique vous appellent pour vous demander si vous avez eu des contacts, il y a des gens actuellement qui résistent, qui ne veulent pas le dire parce qu’ils ont peur qu’on les déclare à la Sécurité publique et qui vont payer une amende. On n’est pas là pour vous chicaner ni pour vous embêter. On est là pour baisser le cycle de transmission. Donc c’est un devoir actuellement de prendre la distanciation, de porter le masque, de faire l’hygiène, de respecter toutes les consignes et de collaborer avec la Santé publique pour qu’on puisse casser le cycle de transmission. C’est une question de vie, de mort, de maintien de soins. On ne veut pas arriver à ce que des gens meurent par infarctus parce qu’ils n’ont pas été accéder à l’urgence ou quoi que ce soit. Je vous en prie, c’est très sérieux et heureusement, le vaccin est là pour nous aider, comme disait le ministre. On voit cette fois-ci de l’espoir par rapport à ça. On va protéger nos aînés, on va protéger nos travailleurs de la santé. Mais de grâce, faites votre effort.

**M. Bovet (Sébastien) :** Ma sous-question s’adresse au premier ministre, monsieur Legault, c’est un enjeu périphérique, mais qui frappe quand même les esprits. Au moment où vous demandez aux Québécois de rentrer chez eux, vous leur demandez de faire des sacrifices au moment où il y en a qui se demandent comment ils vont faire pour payer leurs factures, vous autorisez les multimillionnaires du Canadien de Montréal à encaisser leur chèque et pratiquer leur sport et à continuer leur vie comme si de rien n’était, comment est-ce que vous expliquez ce qui peut apparaitre comme une incohérence ?

**M. Legault :** D’abord, je parlais aussi des tournages de séries à la télévision. Je pense qu’il y a beaucoup de Québécois qui ont hâte de revoir les matchs de hockey à la télévision. Selon la cédule qui a été déposée par la Ligue nationale, les matchs commencent le 13 janvier. Le Canadien commence contre les Maple Leafs à Toronto, mais il n’y a pas de match à Montréal avant le 27 janvier. Les gens du Canadien de Montréal ont eu une longue discussion avec la Santé publique. Il y a des consignes très sévères qui ont été mises en place. Donc il n’y aura pas de spectateurs, les gens vont se faire tester à tous les jours, ils vont être obligés d’être chez eux, ils ne pourront pas visiter d’autres personnes, etcétéra, etcétéra. Donc moi, je pense que les Québécois souhaitent avoir des émissions de télévision, souhaite voir des matchs de hockey. Puis c’est fait d’une façon complètement sécuritaire. Puis bon, ils ont les moyens pour être capables de se payer cette sécurité-là.

**Le Modérateur :** On va passer à Geneviève Lajoie du *Journal de Montréal*.

**Mme Lajoie (Genevieve) :** Boujour, m’entendez-vous ?

**M. Legault :** Oui, très bien.

**Mme Lajoie (Genevieve) :** Bonjour, monsieur Legault, écoutez, je ne vous ai pas entendu sur deux secteurs très importants, c’est-à-dire la construction et le secteur manufacturier. Deux secteurs où les éclosions ont été — il y a beaucoup d’éclosions dans les derniers mois. Donc, je veux savoir qu’est-ce qui se passe avec ces deux secteurs névralgiques?

**M. Legault :** Ce qu’onfait avec le manufacturier, puis la construction. Bon, d’abord, il faut comprendre qu’au printemps, le Québec est à peu près le seul endroit au monde qui a fermé ces deux secteurs. Ni en Ontario ni dans les autres pays, ça n’a pas été fermé. Ça, c’est la première chose. Deuxième chose, il y a beaucoup de produits qui sont essentiels dans le manufacturier. Ils fabriquent des produits qu’on consomme qui sont essentiels. Donc, ce qu’on demande aux compagnies dans le secteur manufacturier puis dans le secteur de la construction, c’est de reporter la production de tout ce qui n’est pas essentiel et par contre ils peuvent continuer à opérer pour produire ce qui est essentiel.

**Mme Lajoie (Genevieve) :** D’accord, merci. Pour ce qui est maintenant des mesures pour les écoles. On vous a entendu dire que c’est toujours votre priorité. Donc, finalement, le retour en classe des écoliers du primaire n’est pas repoussé, mais il y avait des mesures sanitaires supplémentaires, le port du masque notamment en classe pour les 5e et 6e année et même pour le secondaire aussi il y a des mesures additionnelles pour les élèves. Je veux savoir si ces mesures-là c’est jusqu’au 8 février ou elles s’étendront jusqu’à la fin de l’année ou en tout cas pour une période plus longue?

**Dr Arruda (Horacio) :** Je pense que tant que la transmission aura été intensive, les gens vont devoir appliquer les mesures. Je pense que ça, c’est assez clair. Il faut comprendre ces mesures-là, premièrement, dans tous les secteurs d’activités, même dans les manufactures ou ailleurs, il faut renforcer nos messages de prévention parce qu’elle est toujours un certain relâchement. Vous savez, ce n’est pas naturel de porter un masque, d’être à deux mètres de distance, etc. Donc, les mesures vont être maintenues tant et aussi longtemps qu’on aura une circulation intensive, qu’on n’aura pas atteint un taux de vaccination adéquate puis que le virus baisse à des éléments. Je pense que c’est du renforcement puis du côté de l’école secondaire, le masque de procédure qui est plus facile, qui est meilleur protecteur apporté, etcétéra va être un ajout supplémentaire. Dans le contexte, il y a une très, très grande circulation dans la communauté.

**Le Modérateur :** On va y aller avec Marie-Michelle Sioui, *Le Devoir*.

**Mme Sioui (Marie-Michelle) :** Bonjour à tous les trois, vous m’entendez bien ?

**M. Legault :** Oui, on vous entend bien.

**Mme Sioui (Marie-Michelle) :** Je voulaissavoir, monsieur Legault, quel est votre plan de match pour les sans-abri? Où doivent-ils aller à 20 heures ? Que doivent faire les policiers qui les rencontrent dans les rues après cette heure-là ?

**M. Legault :** On en a discuté ce matin. Ce qu’on souhaite, c’est que les itinérants se retrouvent aussi à l’intérieur. Donc il y a des endroits qui sont prévus. Donc ce qu’on souhaite évidemment puis en plus avec le froid, on souhaite qu’il soit à l’intérieur, puis assez de places de disponible.

**Mme Sioui (Marie-Michelle) :** Question maintenant pour monsieur Dubé,les spécialistes en immunologie disent que vous devez faire marche arrière pour donner la deuxième dose de vaccin selon le calendrier des fabricants. Il y a des enjeux éthiques qui sont soulevés, des enjeux aussi par rapport à la mutation du virus pour s’adapter aux vaccins, est-ce qu’à la lumière des nouvelles informations, vous pourriez d’une part revoir votre décision puis d’autre part, est-ce qu’elle serait la même si le système de santé n’est pas en ce moment au bord de la rupture ?

**M. Dubé** : Bien, écoutez, premièrement, je veux vous dire, comme toujours, qu’on s’est fié aux recommandations de la Santé publique. Il y avait un débat dans les premières semaines parce qu’il y avait des exigences du côté de Pfizer de garder la deuxième dose. Mais lorsque ça a été clarifié, on a pris des décisions qui s’imposaient. Je pense que si le Dr Arruda veut commenter je peux le laisser compléter.

**Dr Arruda (Horacio) :** Il faut comprendre qu’on est en pandémie puis il y a des gens qui meurent actuellement. Et je tiens à vous dire qu’au Québec, on a déjà fait des travaux sur ce qu’on appelle des calendriers modifiés par rapport à l’approche que recommandent les compagnies et ça a donné des résultats adéquats. On ne fait pas ça comme ça en décidant un matin comme tel. Les données que le Comité d’une gestion du Québec nous a faites des recommandations. D’autres pays, notamment mêmes en Angleterre, font la même chose actuellement. On pense que de protéger le maximum de personnes à court terme, ça va sauver des vies de façon importante et que les gens qui ont reçu une dose, du moins pour une certaine période qui va aller au-delà de 21 jours, c’est sûr, vont avoir la protection. Donc, dans un contexte de santé publique et de pandémie, on n’est pas dans une situation comme d’habitude. On est dans une situation de monde qui meurt à chaque jour. Plus de gens à haut risque qu’on va protéger en un court terme, plus de vies on va sauvées. Quant à la période où on donnera la deuxième dose, on va suivre et il va avoir des études, on va faire des recherches par rapport à ça puis on ajustera pour la question de la deuxième dose. Mais il me semble ici que de sauver des vies dans l’ensemble du Québec est plus important qu’une protection individuelle qui d’ailleurs, est présente actuellement parce qu’une dose donne une protection quand même assez adéquate.

**Le Modérateur pour Philippe Bonneville :** Avant de passer à une prochaine question, on a reçu une question de Philippe Bonneville de *Cogeco Nouvelles*, qui est adressée au premier ministre. Est-ce que c’est uniquement en raison du fédéral si aussi peu de Québécois ont été vaccinés jusqu’à maintenant ? Ou si votre gouvernement a une part de responsabilité dans la lenteur de l’opération de vaccination ?

**M. Legault :** Moi, ce que j’ai dit, et je le répète, c’est qu’à chaque semaine, durant la semaine, on reçoit des doses puis dans la semaine qui suit la réception des doses, bien, elles sont utilisé les doses. Donc nous, actuellement, on vaccine à peu près 40 000, bien, 6000 par jour, donc, fois sept 42000, on pourrait vacciner 250 000 par semaine au lieu de 40 000. Donc, on souhaite en savoir plus. Actuellement, on trouve que c’est insuffisant d’en recevoir seulement 233 000 d’ici la fin du mois de janvier.

**Le Modérateur pour Philippe Bonneville :** En sous-question, est-ce que les policiers mettront en place des barrages ou des opérations pour s’assurer du respect du couvrefeu ?

**M. Legault :** Déjà, les policiers ont beaucoup de choses à surveiller. Beaucoup de consignes à surveiller. Donc, on fait le choix, ce n’est pas une priorité de surveiller les voyages entre les régions. Évidemment, on continue de déconseiller les voyages entre les régions, mais on préfère que les policiers s’assurent du respect des autres consignes qui sont sujettes à amendes.

**Le Modérateur :** On va passer à Stéphanie Marin, *La Presse canadienne*.

**Mme Marin (Stéphanie) :** Bonjour, messieurs, est-ce que vous m’entendez ?

**M. Legault :** Oui, très bien.

**Mme Marin (Stéphanie) :** Fantastique. Alors, monsieur le premier ministre, ma première question si j’ai bien compris le couvre-feu va être imposée dans l’ensemble du Québec. Hors la situation de toutes les régions n’est pas la même. Au fond, la Côte-Nord, par exemple, j’ai remarqué qu’au cours des trois derniers jours, il y a juste eu un seul cas de contamination à la COVID-19 qui s’est ajouté. Alors, pourquoi ne pas procéder région par région, selon leur situation particulière ?

**M. Legault :** La seule région qui va être exclue le Nord-du-Québec. Quand on regarde les différentes régions actuellement puis on regarde les capacités hospitalières, on considère qu’il y a du risque actuellement dans toutes les régions. Donc, on ne considère pas qu’il devrait y avoir des mesures différentes, sauf pour le Nord-du-Québec.

**Mme Marin (Stéphanie) :** D’accord. Puis ma seconde question. C’est en lien avec le couvre-feu toujours, il n’y a pas juste les employés d’épicerie et de dépanneurs, il y a toutes sortes de travailleurs au Québec qui terminent bien après 20 heures, les employés du réseau de la santé, le transport en commun, etcétéra. Est-ce que ces gens-là vont devoir être munis d’une lettre de leur employeur pour prouver à un policier qui va peut-être les arrêter qu’ils ont droit d’être dehors parce qu’ils reviennent de leur travail et ils rentrent chez eux ?

**M. Legault :** D’abord, oui, vous avez raison, il y a plusieurs travailleurs. Par exemple, les travailleurs du secteur des transports en commun qui travaillent après 8 heures, qui vont pouvoir circuler après 8 heures pm. Pour l’instant, il n’y a pas de document, mais on travaille actuellement à mettre en place un document pour faciliter le travail des policiers. Mais dès samedi, les policiers vont pouvoir arrêter des personnes qui circulent après 8 heures puis leur poser des questions.

**M. Dubé :** Peut-être monsieur le premier ministre, peut être en ligne avec la question qui nous est demandée pourquoi on le fait partout. C’est peut être le temps de faire la mise au point que vous m’avez demandé sur les hospitalisations parce que je pense qu’on doit se rappeler qu’une des raisons pour laquelle on fait tout cet effort là encore plus important au cours des prochaines semaines, c’est pour des hospitalisations. Puis, tout à l’heure, le premier ministre vous a, si vous me donnez deux minutes pour le faire, je vais le faire rapidement. On a fait l’analyse très détaillée au cours des dernières semaines, des derniers mois, du nombre de cas que l’on a à tous les jours, puis ce que vous voyez ici c’est une représentante très simple de trois catégories d’âge. C’est-à-dire que, je vais les appeler les enfants ou les jeunes adolescents de 17 ans et moins, puis vous voyez quand même la baisse du nombre de cas lorsqu’on se rapproche du 2 janvier. Puis, ça, c’est normal, c’est la fermeture des écoles, mais il y a eu quand même des contaminations durant les Fêtes. Le bloc important ici, c’est les 18 à 64 ans. On va les appeler les travailleurs principalement. Et ici, vous avez des personnes de 65 ans et plus dans les trois catégories, qu’on dit souvent 65 à 74, 74 et plus et 85 ans et plus. Ce que vous voyez très bien, c’est relativement stable avec une augmentation peut-être des travailleurs ici et une baisse au niveau des étudiants. Ça, c’est le premier point, mais le deuxième graphique, je pense qu’il est très important de faire le lien, c’est de comprendre que la catégorie de 20 % de la population, je reviens aux chiffres que le premier ministre a dits, regardez le changement de couleur ici. Donc, je vous ai dit tantôt les 65 ans et plus, ce qui représentait à peu près 20 % des personnes qui sont contaminées, ils représentent environ 80 % des personnes qui sont à l’hôpital. Et ça, c’est très clair. Quand vous faites cette comparaison puis je le rappelle, ces tableaux-là vont être disponibles sur notre site.

Ce qu’il est important de se rappeler aussi, c’est que ces personnes là ici, tout à l’heure on le voit, c’est quand même assez stable en termes de proportion entre les deux, mais la deuxième conclusion, donc, la règle du 20/80 s’applique, 20 % de la population représente 80 % des cas. Mais pourquoi on fait le confinement ? C’est le troisième tableau, ça, pour moi, c’est vraiment important. Puis on le vu, pourquoi qu’on a ce changement-là au cours des dernières semaines ? C’est que si vous regardez toujours les mêmes trois catégories de personnes, c’est-à-dire la ligne bleue, ce sont nos enfants de 0 à 17 ans, il y a eu, on n’est pas assez, lorsqu’on avait environ 1000 cas par jour, on est à peu près au mois de novembre, on avait environ pour les enfants de 200-250 cas par jour, ce qui était nos cas dans les écoles. Et on avait pour nous, nos personnes âgées, environ 200-250. Lorsqu’on s’en va vers 2500 cas, on voit qu’il y a eu une augmentation, on est passé de 200 à 300 au 400 cas. Mais regardez la catégorie 18 à 64, et c’est là, qu’elle est la contagion communautaire. Ça, c’est nos travailleurs qui ont passé de 700 personnes à près de 1800 personnes puis regardez les pics des fêtes. Alors, donc, quand on dit que oui, il faut protéger nos plus vulnérables, c’est eux qui sont à l’hôpital, mais en même temps, ici, cette catégorie-là de personnes pour toutes sortes de raisons, soit au travail, soit par les visites, soit par le gardiennage. C’est eux qui font la contagion entre les deux groupes. Donc, si on se résume, oui, on le fait pour nos hospitalisations, pour nos personnes aînées, mais il faut arrêter cette contamination-là qui est la contamination communautaire. Je le répète, ces graphiques là, on va les suivre de très, très près dans les prochaines semaines parce que c’est ça qu’on devrait voir baisser si on veut être capable de réduire l’impact sur nos hospitalisations. Je voulais juste faire cette précision-là.

**Le Modérateur :** On va passer à Henri Ouellette-Vézina du journal *La Presse*.

**M. Ouellette-Vézina (Henri) :** (inaudible)

**M. Legault :** Oui.

**M. Ouellette-Vézina (Henri) : J**e commencerais par revenir sur deux secteurs dont on n’a pas beaucoup entendu parler dans ce point de presse là, c’est-à-dire dans les musées et les galeries, évidemment les garderies, les CPE qu’est-ce qu’ils adviennent ? Ces deux secteurs-là, est-ce qu’il va avoir plus de mesures ? Comment est-ce que ça se passe dans les prochaines semaines pour ces deux secteurs-là ?

**M. Legault :** Les musées, ils vont continuer d’être fermés. Puis les garderies vont continuer d’être ouvertes. Donc, pas de changement dans ces deux secteurs-là.

**M. Ouellette-Vézina (Henri) :** Excellent, merci. Maintenant pour monsieur Dubé, monsieur Arruda, je voulais revenir sur la question des aérosols. Je sais, monsieur Legault, que vous avez dit qu’il aura un point de presse après-demain là-dessus, mais j’aimerais ça qu’on en dise un peu plus. En début de semaine, il y avait quand même des centaines d’experts et de scientifiques qui demandaient au gouvernement de reconnaitre le rôle de la transmission par aérosol puis de l’intégrer à la stratégie. Donc, j’aimerais savoir quels gestes vous comptés posés, notamment dans les écoles au-delà du masque, tout ce qui est de ventilation, quel geste qu’on compte poser au gouvernement au retour en classe ?

**Dr Arruda (Horacio) :** Écoutez, comme on l’a dit, on se préoccupe de la révision de la littérature. D’ailleurs, on a regardé tout ce qui se publiait en termes d’éléments de ventilation, puis d’aérosols pour voir dans quel contexte de soins il pourrait y avoir des améliorations, dans le contexte scolaire, etc. Je ne veux pas rentrer dans le détail puis commenter avant que le rapport soit publié, mais on a véritablement fait l’analyse, vu ce qui pourrait être fait dans le contexte du Québec. Donc, je pense que l’information va venir au cours des prochains jours. Docteur Massé, qui a travaillé avec le groupe interministériel va pouvoir répondre à toutes ces questions-là.

**Le Modérateur :** On va passer à Émilie Pelletier, *Le Soleil*.

**Mme Pelletier (Émilie) :** Bonjour, messieurs, vous m’entendez bien ?

**M. Legault :** oui, très bien.

**Mme Pelletier (Émilie) :** Donc, bonjour à vous trois. Peut-être, monsieur Legault, j’aimerais vous entendre, on a abordé le cas des personnes seules, donc, elles peuvent recevoir, oui, un visiteur, mais qu’en est-il par rapport aux sorties et puis aux visites dans les résidences pour aînés ou encore les CHSLD ?

**Dr Arruda (Horacio) :** Je peux peut-être y aller ?

**M. Dubé :** Oui, puis peut être ce que j’aimerais dire c’est que premièrement, les règles qu’on a mises en place de façon générale pour la période des Fêtes vont continuer. Ça, c’est le grand principe. Ce que j’aimerais faire comme précision, c’est qu’on veut justement laisser les personnes seules. Puis, il faut que ces personnes-là soient capables d’obtenir une visite. La seule différence qu’on va faire, c’est au niveau des CHSLD, et plus particulièrement pour les proches aidants, ce qui est très important puis on en a discuté beaucoup avec la ministre Marguerite Blais, pour s’assurer qu’on le faisait correctement, pour protéger ce principe-là. Ce qu’on veut donner, c’est l’accès à deux proches aidants parce que la période est quand même assez longue, on parle d’un mois, pour que de proches aidants puissent se remplacer auprès d’une personne qui serait en CHSLD. Dans le cas, par exemple, des RPA ou des autres maisons, on pense par exemple aux RI, aux ressources intermédiaires, pardon, alors, là ce qu’on veut, c’est que ça soit le même principe. C’est que ça soit une personne à la fois, on demande de limiter le plus possible le nombre de visites. Mais ça peut être différentes personnes, mais ce qu’on veut, c’est une personne par 24 heures. Je ne sais pas s’il y a autre chose à rajouter.

**Dr Arruda (Horacio) :** Oui. Il faut comprendre qu’on est dans une période très intense de transmission, comme le disait le premier ministre, faites attention à vos aînés ou aux aînés de pas essayer de s’exposer. Le vaccin s’en vient pour vous bientôt au courant de janvier et février. Je pense que ça, c’est l’espoir et je pense que même, c’est un des éléments qu’on avait permis c’est qu’on pouvait sortir dans une bulle familiale. Là, ce n’est plus le cas. Ça, c’était pour la période des Fêtes, pour permettre d’aller souper à Noël avec une famille. C’est une personne ou deux aidants qui peuvent venir visiter. Encore là, comme disait le premier ministre, avec une distance et un masque. Peut être aussi ce qui va arriver dans certaines résidences de personnes âgées, c’est que les services à la cafétéria, un peu comme au restaurant, ne seront plus faits à la cafétéria. Les gens vont avoir un service dans leur unité pour éviter les contacts, compte tenu que ça circule tellement. Ça circule beaucoup à l’extérieur, donc ça peut rentrer et ça peut se propager. C’est cette période de trois semaines, quatre semaines qu’on demande de plus. Et de grâce, faites attention à vous. Et parce qu’on aimerait ça que le vaccin vous aide à gagner plusieurs années de vie et pas les perdre parce qu’on a été imprudent actuellement.

**Mme Pelletier (Émilie) :** Merci beaucoup. Ma seconde question, peut-être pour monsieur Dubé ou monsieur Arruda, ça concerne un cas précis qu’on a vu ici à la capitale nationale. Vous avez sans doute vu qu’il y a un préposé aux bénéficiaires du CHSLD Saint-Antoine ici à Québec, qui a perdu la vie le 2 janvier. Il n’avait pas été vacciné. Mais, parallèlement à ça, il y a des groupes de travailleurs qui continuent de plaider pour les masques N95 parce qu’il y a plusieurs membres du personnel soignant qui contracte la COVID-19 malgré l’équipement, peut être du côté de la santé publique, est ce que c’est une possibilité qui est examinée par un projet pilote possiblement pour essayer le port du N95 dans les CHSLD, par exemple ?

**Dr Arruda (Horacio) :** Comme je vous l’ai dit, un rapport qui va sortir sur la question des aérosols, de la transmission des éléments de ventilation, puis des recommandations de ce qu’on appelle nos Comités de prévention des infections nosocomiales qui va nous donner les éléments. Si jamais il y avait des usages différents ou améliorés d’utilisation, il faut juste comprendre que N95 est habituellement recommandé dans des situations où il y a des aérosols. Le N95 est excessivement difficile à porter toute la journée, mais on va bien entendu adapter nos pratiques si c’est nécessaire, selon les avis des experts qui sont en cours actuellement, qui vont rentrer au cours des prochains jours.

**Le Modérateur :** Parfait. On va passer à François Carabin du *journal Métro*.

**M. Carabin (François) :** Bonjour messiers. Monsieur Legault, il y a actuellement 700 ou plus de 650 éclosions en milieu de travail, l’une des éclosions est toujours active. Qu’estce qui explique ce chiffre malgré que vous ayez demandé à la mi-décembre aux entreprises de procéder à du télétravail obligatoire ?

**M. Dubé :** Sur la question des éclosions, comme vous savez, c’est quelque chose qu’on suit de très proche. Dans certaines éclosions puis notamment du côté du milieu de travail, la bonne nouvelle, c’est que ce n’est pas tellement maintenant le nombre d’éclosions qui est en hausse. Au contraire, je pense qu’on a une certaine stabilité. C’est le nombre de cas à l’intérieur de ces éclosions. On pourra vous fournir des statistiques parce qu’on les suit quand même de très proche. Alors, ce que je vous répondrai, et c’est pour ça qu’il va falloir raffermir les mesures à l’intérieur des entreprises parce que les entreprises qui suivent très bien les mesures, on le voit que lorsqu’il y a une éclosion, on est capable de limiter le nombre de cas. Et c’est ça qui est important parce que ce n’est pas tellement l’éclosion comme telle comme le nombre de cas qui va en suivre. Alors moi, ce que je vous dirais, et après cette analyse-là qu’on a fait un détail avant de recevoir les recommandations de la Santé publique. C’est maintenant de revenir et c’est pour ça qu’on va réimpliquer la CNESST, la Commission pour la santé et sécurité de travail pour s’assurer que sur tous les sites, que ce soit en termes de construction, en termes de manufacturier, que nos employeurs, que ce soient des petites, de moyennes et grandes entreprises, reviennent avec les mesures pour s’assurer que les mesures sont bien suivies. Alors ce n’est pas uniquement le nombre d’éclosions, mais les cas qui ont augmenté et c’est ça qu’il faut surveiller.

**Dr Arruda (Horacio) :** Je vais insister sur le fait qu’il faut reprendre, redevenir très rigoureux dans notre approche au cours des prochaines semaines parce que comme tout, c’est facile de relâcher puis de dire que le problème n’est pas là et je peux vous dire que les secteurs manufacturiers qui entraînent le plus d’éclosions, c’est des secteurs que malheureusement, on ne peut pas fermer, comme dans l’agroalimentaire, dans les abattoirs, même — quand il y a tellement de transmission dans la communauté, c’est normal un peu que des cas soient même attrapés à l’extérieur et viennent dans le milieu de travail. Ce qui est important, c’est que ça ne fasse pas des flambées dans le milieu de travail. Comme dit le ministre, il y a beaucoup d’éclosions, mais des petites qui sont contrôlables.

**M. Carabin (François) :** Merci. Monsieur Dubé, j’aimerais revenir à vous s’il vous plait et si possible peut-être de montrer votre tableau, le premier que vous avez montré sur la vaccination.

**M. Dubé :** Certainement.

**M. Carabin (François) :** Je ne le vois pas et j’avais de la misère à le voir plus précisément, mais j’aimerais savoir pour la première et la deuxième catégorie de priorisation, à quel moment les deuxièmes doses vont être administrées si j’avais bien compris, ça semblait être en mars, est-ce que ça ne dépasse pas les six semainiers que demandent l’OMS ?

**M. Dubé :** Bon. Alors, vous avez raison, premièrement les gens qui ont reçu la première dose, rappelez-vous avant, c’était dans la semaine du 14 décembre et du 21 décembre, particulièrement dans nos résidences de CHSLD et pour le personnel soignant. Je ne sais pas si vous le voyez. Mais encore une fois, je le répète, ça, c’est disponible sur notre site web. Maintenant, ce qu’on prévoit faire pour le moment, dépendamment du nombre de doses qu’on va recevoir, parce que je pense que le message au fédéral c’est si on en reçoit d’autres, si on en reçoit plus, on va être capable de vacciner plus rapidement. On pourrait même accélérer les deuxièmes doses que vous voyez ici. C’est pour ça que la couleur est différente. Mais je le répète en ce moment, il y a des discussions avec la Santé publique puis en fonction de la vitesse à laquelle on veut régler nos personnes qui sont les plus vulnérables, mais c’est sûr qu’on pourra accélérer la deuxième dose au besoin. Mais on est prêt à plusieurs scénarios.

**Le Modérateur :** J’ai encore trois questions en français de journalistes qui sont plus situées en région. Donc le premier, ça serait Sylvio Morin de *enbeauce.com*.

**M. Morin (Sylvio) :** Oui, allo, est-ce que vous m’entendez ?

**M. Legault :** Oui.

**M. Morin (Sylvio) :** Bonjour, Sylvio Morin, chef de nouvelles de enbauce.com.

**M. Legault :** Bonjour monsieur Morin.

**M. Morin (Sylvio) :** Ma question s’adresse à vous, monsieur le premier ministre, sur la question, je reviens sur la question du couvre-feu. Est-ce que vous — vous avez dit, estce qu’il va y avoir des formulaires ou est-ce qu’il va avoir des moyens de se préparer à l’avance pour qu’à partir de samedi, par exemple, nous, les médias s’il arrive un feu à 21 heures sur le boulevard Lacroix, Saint-Georges qu’on puisse faire notre travail et pour d’autres gens de la population. ? Est-ce que c’est déjà prêt ces choses-là ? Est-ce que c’est quelque chose qui va être prévu ? Sinon, on risque d’avoir des foires d’empoigne avec les policiers si on se fait intercepter.

**M. Legault :** Non. Je pense que les policiers vont être compréhensifs, mais ils vont exiger de bonnes raisons pour que les personnes soient à l’extérieur après 8 heures le soir. Mais on regarde la possibilité, ça ne sera pas prêt samedi d’avoir des documents pour faciliter et accélérer le travail des policiers.

**M. Morin (Sylvio) :** Je continue dans le même sens. Vous ne l’avez pas dit, peut être que c’est une évidence, mais je vous pose la question est ce que nous, les médias, on est toujours considéré comme un service essentiel ? Est-ce qu’on va pouvoir continuer à faire notre travail sans entrave ?

**M. Legault :** Mais oui, les journalistes sont un service essentiel.

**M. Morin (Sylvio) :** Okay. C’est juste pour m’assurer qu’on ne soit pas dans le trouble ni dans l’illégalité.

**M. Legault :** C’est beau.

**Le Modérateur :** On va passer avec François Munger de *MédiAT*. Est-ce que ça fonctionne François ?

**M. Munger (François) :** Bonjour, messieurs. Je veux revenir sur le dossier des régions, on a parlé du couvre-feu pour les régions, mais on est passé du vert au jaune et au orange dans les derniers mois. Est-ce qu’aujourd’hui, on passe au rouge pour ces régions qui demeuraient orange ?

**M. Dubé :** Si je peux répondre à cette question-là, je vais ramener ça aux hospitalisations. Je vous ai dit qu’on avait des régions très spécifiques qui sont déjà très problématiques. Je pense entre autres à la Montérégie, je pense à Montréal, je pense à Laval. On a des régions en ce moment où on est très, très près de la ligne de rupture, où on a déjà commencé à faire du délestage additionnel. Dans certaines de ces régions-là don’t vous me parlez, on est peut être pas à la situation aussi critique, mais ce n’est pas long lorsqu’on rajoute, 100, 120 hospitalisations chaque jour, chaque jour, qu’on pourrait avoir très rapidement des problèmes d’hospitalisation dans ces zones-là. Donc, ce n’est pas uniquement le nombre de cas et c’est la situation hospitalière. Puis ça peut devenir assez sévère dans certaines régions comme à Montréal, qu’on pourrait avoir besoin d’aide de certaines régions pour déplacer du personnel pour venir nous aider. Je vais juste vous donner un exemple que je n’aime pas donner, mais pour être très concret. Ce matin, la docteure Opatrny a donné la commande d’arrêter les greffes de reins. C’est pour vous donner une idée de l’importance de ce qu’on se dit aujourd’hui. Si vous voulez avoir un exemple concret de ce qu’est la COVID fait au traitement des patients non-COVID, on est obligé d’arrêter des greffes du rein parce qu’on a besoin de lits pour le faire. Je pense qu’on n’a pas besoin de vous donner plus de détails que ça. On a besoin que tout le réseau qui est à bout de bras depuis plusieurs mois, qui travaille avec un personnel extraordinaire, ils nous demandent de l’aide, et nous, notre façon de les aider, c’est de ramener ça le plus rapidement possible à un nombre de cas gérable. Et c’est pour ça que toutes les régions du Québec doivent y travailler. Merci.

**M. Munger (François) :** Ça veut donc dire qu’on ferme les restaurants, on ferme ce qui était encore ouvert dans nos régions ?

**Dr Arruda (Horacio) :** Oui.

**Le Modérateur :** Parfait. Donc, on va passer maintenant à Maxime Coursol, *In Médias*.

**M. Coursol (Maxime) :** Est-ce que vous m’entendez bien ?

**M. Legault :** Oui.

**M. Coursol (Maxime) :** Parfait.Bonjour monsieur le premier ministre, bonjour monsieur Dubé, Dr Arruda. Ma question concerne la région des Laurentides où mon journal opère ainsi que les autres régions touristiques au Québec. On comprend que les activités individuelles seront permises, notamment le ski alpin et tout ça. Est-ce qu’il y n’a pas un risque sur les pistes et les pentes, on se retrouve avec un achalandage important de gens qui viendraient profiter « du grand bol d’air pur » qu’on a dans les Laurentides ?

**M. Legault :** On s’est posé la question. Effectivement, l’Estrie, Laurentides, Charlevoix, il y a des gens des autres régions qui vont là. Ce n’est pas idéal, comme on le disait, de voyager d’une région à l’autre. Mais pour ce qui est du ski, avec des consignes qui sont en place actuellement à partir du moment où on exclut, on interdit les leçons avec plusieurs enfants et un moniteur, de faire du ski à Tremblant, nous on considère que c’est possible avec les consignes que ça soit fait. C’est bon pour la santé mentale des Québécois. Donc, on s’est posé la question, puis je sais qu’il risque d’avoir peut-être du monde à Tremblant, mais je pense que c’est possible de le faire de façon sécuritaire.

**M. Coursol (Maxime) :** Merci beaucoup. Ma sous-question concernerait les garderies. Je me demandais, j’ai cru comprendre que les garderies étaient considérées comme un service essentiel, un peu comme les écoles et tout ça. Dans le cas où est ce que les deux

conjoints sont donc en télétravail, ils font partie des services essentiels. Je crois comprendre que l’enfant peut aller à la garderie, c’est bien le cas ?

**M. Legault :** D’abord, toutes les garderies restent ouvertes. Donc, ceux qui avaient déjà une place en garderie, qui soit services essentiels ou non, ils vont continuer d’envoyer leurs enfants dans les garderies. Maintenant à partir de lundi, les écoles primaires ouvrent avec tous les services qui vont avec. Donc, je pense que ça règle le problème.

**The Moderator:** Donc, on va maintenant passer aux questions en anglais. Je rappellerai juste aux journalistes de bien lever la main virtuelle sur leur application. Just raise your hands on the application. The first question that I see is from Aaron Derfel from *The Montreal Gazette*.

**Mr. Derfel (Aaron):** Yes, Premier Legault, what are the precise conditions that you will require to start lifting the restrictions, specifically in terms of hospitalizations and cases? How many cases and hospitalizations have to go down? To what level, do they have to drop for you to have confidence to lift the restrictions?

**Mr. Legault:** I think we have to be careful to have only one figure to lift the restrictions. First, you have to look at the situation of the hospitals in a particular region. You also have to look at the trend. You have to look at the percentage of people that are positive in this region. So there are many, many indicators that we have to watch. There’s not only one.

**Mr. Derfel (Aaron):** Yes, and my supplementary question is, on the subject of the curfew, experts are saying that there are still lots of outbreaks in manufacturing and you know that there are cases amongst workers from 18 to 64, what will occur if you do to solve the problem of transmission amongst workers in the workplace, especially in manufacturing?

**Mr. Legault:** Okay. First, we have to remember that 80% of the people that are in our hospitals because of the COVID-19, they are 65 years old or more. So most of them, they don’t work in the manufacturing business. Second, many of the activities in the manufacturing business are essential activities. Like all the food that is made is essential. So I think right now, yes, there are some challenges, especially in the “abattoir,” but it’s a situation where we need to put in place some measures with the CNESST to make sure that the workers wear masks and that they keep two metres between the different workers. But we cannot consider at this point to close those essential businesses.

**Dr. Arruda (Horacio):** And I may add that it’s not because we are doing a “confinement,” I don’t know exactly the name in English, I’m sorry, it’s not because we are using it that we must relax on the other things. That I would say, is very important that everything we do should be respected and rigorous. So it’s why I’m telling you, even at work, we will have to make sure that you do the job the best way you were supposed to do it, not having dinners with your colleagues with no masks because this is a way of transmission. So it’s not because we had this that the other things are not important. We are doing something else to lower the quantity of contacts that could be happening in the society.

**The Moderator:** Just a reminder that if you don’t raise your hands on the application, I won’t give you the question. So next we have the *Canadian Press*, it’s Mr. Serebrin.

**Mr. Serebrin (Jacob):** Good evening.

**Mr. Legault:** Good evening.

**Mr. Serebrin (Jacob):** Do you worry that, you know, I’ve spoken to, you know, I think many people have spoken to experts that say, you know, the problem is, you know, in factories. I spoke to one expert today who said he doesn’t believe it’s possible for gatherings and homes to be responsible for 2500 cases a day in Quebec. Do you worry that we’re going to get into a situation where we impose these strong measures and we don’t get the results we’d like to see?

**Mr. Legault:** I want to repeat what I said before, right now, 80% of the people in our hospitals, because of the COVID, they are 65 years old or more. So we cannot consider that most of them are working in the manufacturing business. Some of them work in manufacturing businesses. But there are some essential services. I think that we really have to be very careful when we meet people over 65 years old.

**Mr. Serebrin (Jacob):** And for my follow-up, there was some mention earlier that factories would be asked to postpone non-essential activities. Can you explain sort of who is going to decide that and how that’s going to work?

**Mr. Legault:** We did it during the spring. I think it will be a discussion between Public Health and the different companies and the CNESST. I don’t expect much problem on that.

**The Moderator for M. Nakonechny**: Donc, on a une dernière question de *CBC*, c’est Simon Nakonechny qui nous l’a envoyé. Il ne peut pas participer à la période de questions, malheureusement. Je vais vous lire la question en français, mais la réponse doit venir en anglais. Donc la question est la suivante : il y a différents docteurs et experts qui ont dit qu’il fallait adopter des mesures plus strictes depuis des semaines si ce n’est pas des mois. Depuis septembre vous avez annoncé notamment le défi 28 jours, il y a des milliers de Québécois qui ont été hospitalisés, il y en a beaucoup qui sont morts, aussi des milliers, pourquoi est-ce que vous n’avez pas annoncé ces mesures-là plus tôt ?

**Mr. Legault:** I think that nobody in the world forecasted the actual situation. I think that we were one of the places in the world where we have the most restrictions. We had to go gradually. And right now, today we announce more measures. We were again one of the first to put in place these kinds of measures. So I think that if somebody had the possibility of seeing that, we would have 2500 cases a day today, they are magicians.

**The Moderator:** Et finalement, on a une dernière question de Gloria Henriquez de *Global News* qui vient de lever sa main sur l’application. So, Gloria, your question.

**Ms. Henriquez (Gloria):** Good evening. How many more people will be vaccinated by February 8th, and will they have one dose or both doses?

**Mr. Dubé:** First, they’ll have a single dose and by February the 8th, the target is to have approximately 250,000 people vaccinated.

**Ms. Henriquez (Gloria):** Thank you and my second question is, a paediatrician at the Montreal Children’s says the number of tests is overwhelming and of great concern.

What do you think about his post showing boxes upon boxes of tests waiting to be analyzed? Is it too little, too late now?

**M. Dubé:** I apologize. I’m not sure if I understood correctly your question. Would you mind repeating that, please?

**Ms. Henriquez (Gloria):** Yes. A paediatrician at the Montreal Children’s says the number of tests is overwhelming and of great concern. What do you think about his post showing boxes and boxes of tests waiting to be analyzed? Do you think that these measures are coming on down too late?

**Dr. Arruda (Horacio):** First of all, we have the capacity to go even to 40,000 tests. Recently, even in Christmas time, it goes lower to 20,000 tests sometimes. So, we have a capacity. And when there is more, we still have a small backlog. But by one day or two, it’s eliminated. So I think and honestly, I would tell you and we always prioritize the ones which have a higher risk of being positive. So actually, the testing capacity is not an issue based on the data that we have every day. Sometimes when there is a big peak of death in one day because people present, there could be, we’d see more cases of waiting for analysis. But most of the time in by 48 days, not days, 48 hours, they have been tested. So we need probably to see what exactly that comment that you had.

**Mr. Legault:** Maybe to give you ballpark figures. We right now analyzed about, between 25,000 and 35,000 a day. We have a couple of thousand of backlog and we’re doing more per capita than Ontario and most other places. So I don’t see what you refer to.

**Mr. Dubé:** Can I just add something?

**Mr. Legault:** Yeah.

**Mr. Dubé:** I just looked at our statistics and the backlog as of this morning was 1400, which is very low. It means that we will clear those tests in the next day. So the backlog is normal.

**The Moderator:** Merci beaucoup. C’est ce qui met fin à la conférence de presse.

**M. Legault:** Merci tout le monde. Bonne soirée.

**M. Dubé:** Merci.

**Dr. Arruda (Horacio):** Prenez soin de vous. Faites attention, un mois.

FIN